



Sri Lanka

Du 2 au 11 juin 2026

LE CIRCUIT :

10 jours / 7 nuits

Visites de Kandy et du temple de la Dent le transfert en Tuk-tuk à Kandy // Spectacle de danses Kandienne privatisé // promenade en train et visite d'une fabrique de thé // visite d'un jardin aux épices avec massages et démonstration d'une préparation au curry // safari 4X4 à Minneriya // journée d'immersion dans la vie rurale avec promenade en tracteur et en bateau // visite du site archéologique de Polonnaruwa et du rocher de Sigiriya // visite de Dambulla et le tour de ville de Colombo

- Acheminement en bus depuis : Ardennes Aube Marne (lieux de ramassage : Givet / Charleville / Reims / Troyes / Nogent à indiquer lors de l'inscriptions) – Paris aéroport – Ardennes Aube Marne // Transport aérien Paris Colombo Paris sur vols réguliers
- Transferts aéroport / hôtel / aéroport et le transport en autocar climatisé
- Hébergement pour 7 nuits, sur la base de chambres doubles en hôtels 3***
- Pension complète du déjeuner du 2ème jour au déjeuner du 9ème jour thé ou café inclus pendant les repas.

PARTICIPATION

- 1775 € par personne
(sous réserve de hausse des taxes)
- supplément chambre seule 305 €
(à régler obligatoirement pour les personnes seules lors de l'inscriptions - en cas de partage de chambre cette participation sera remboursée après le séjour)
- par carte bancaire :
(1 fois ou échancier en 3 fois)
- par chèque :
(échancier CMCAS en 4 fois maximum)

INSCRIPTIONS

- avant le **10 septembre 2025**
- **40 places** disponibles
- minimum 36 personnes
- activité ouverte à tous les bénéficiaires de la CMCAS Ardennes Aube Marne

INFOS PRATIQUES

- passeport valide 6 mois après la date de sortie du voyage
- visa obligatoire (payant 50\$)
- autres nationalités ou renseignements complémentaires : consultez l'ambassade du Sri Lanka : www.srilankaembassy.fr

Retrouvez le programme complet ainsi que les formalités de paiement et d'inscription sur le site de la CMCAS.



+ d'infos et inscription en SLVie, CMCAS et en ligne sur le site de la CMCAS.

Conditions d'annulation : Si un impact financier pour la CMCAS résulte d'une annulation d'un bénéficiaire, sa demande de remboursement sera étudiée en bureau de CMCAS avec l'ensemble des justificatifs.

0 970 818 814 www.ardennes-aube-marne.cmcas.com



activités
sociales
de l'énergie